FEEL, ASCVEG, AVERN, VIVAVRE
Associations agréées de protection
de l'environnement de l'Eure et Loir
5, rue des Louveries, 28210 Faverolles.

à **Monsieur Patrick RIEHL**
Maire de Saint-Rémy-sur-Avre
Rue du Général De Gaulle
28380 Saint-Rémy-sur-Avre

Le 21 novembre 2019

Lettre simple+AR
Copies : Madame la Préfète d'Eure-et-Loir et Monsieur lesous-préfet de Dreux
L'Echo Républicain, la République du Centre, la Dépêche.
Messieurs les présidents desConseils Départemental et Régional.
Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs d'Eure-et-Loir.
Monsieur Gambuto, conseiller régional.

Monsieur le Maire.

Les dernières estimations gouvernementales concernant l'éventuelle réalisation de l'A154 contournant par l'Ouest l'agglomération Nonancourt-Saint-Lubin-Saint-Rémy annoncent pour la fin des travaux la date de 2026 sans compter les retards habituellement constatés, ce qui nous amènerait dans le meilleur des cas en 2030 vu la complexité, le nombre des ouvrages et la nature des sols karstiques de la région.

10 ans monsieur le Maire, vous rendez-vous compte ?10 ans ! Peut-être que ni vous ni nous n'en verrons l'achèvement ni la pertinence d'un choix qui remonte à… près de 40 ans.

Pensez-vous monsieur le Maire que les utilisateurs quotidiens et les riverains de la RN12-RN154 vont pouvoir supporter encore 10 ans cette pollution et ces pertes de temps alors que vous avez le pouvoir d'améliorer la situation à peu de frais bien avant cet éventuel contournement ?

Pensez-vous que l'état même de la route actuelle qui se détériore de jour en jour surtout aux abords des trois feux tricolores et du rond-point pourra attendre cette échéance hypothétique aux dépends de la sécurité des usagers ?

Les temps de passage au vert des trois feux sont à l'inverse des flux. Il est fréquent de voir l'axe RN12-154 bloqué au feu rouge alors qu'aucun véhicule ne vient de Nonancourt-Saint-Lubin pour l'un ou du Plessis pour les deux autres. De simples feux automatisés suffiraient dans un premier temps à fluidifier considérablement la circulation prouvant ainsi votre attachement à l'intérêt général.

Nous vous proposons d'appuyer cette demande auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional pour les inciter à vous aider à dégager le budget nécessaire pour cet investissement relativement modeste au regard du bénéfice escompté. Cette initiative à la veille d'une échéance électorale importante sera perçue n'en doutez pas très positivement par les populations de Saint-Rémy et de Saint-Lubin.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Martine TROFLEAU
Présidente de la FEEL

Germaine FRAUDIN
Présidente de l'AVERN

Jean-Louis LATOUR
Président de VIVAVRE

Jean-Marie PILLET
Président de l'ASCVEG